

SEANCE DU LUNDI 11 AVRIL 2016**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille seize, le onze avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 6 avril 2016

Nombre de conseillers en exercice : 16

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Gérard BEGUIER, Alain BERNARD, Serge BLAISON, Jany BOUVARD, Muriel CHARBONNIER, Pascale CHARBONNIER, Sophie DUBOIS, René GALEA, Fanny HERMANGE, Michel JEZY, Valérie JOLIVEL, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Charles POULAIN, Chantal ROBERT.

Absente excusée : Madame Monica VISINONI qui a donné pouvoir à Valérie JOLIVEL.
Madame Claire OLLIVIER est nommée secrétaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain BERNARD.

1. **Compte rendu du Conseil Municipal du 14 mars 2016 : Pas d'observation.**
2. **Compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2016 : Pas d'observation.**

3. **Compte rendu de la commission Scolaire du 23 mars 2016 :**

Charles POULAIN indique qu'il s'agissait d'un groupe de travail sur l'étude de l'offre Berger Levraut : logiciel de gestion de cantine. Une remise de 20% a été obtenue suite au premier devis.

Le groupe de travail a été satisfait des prestations du logiciel Berger Levraut et propose dans un premier temps de ne pas ouvrir l'accès aux parents.

Fanny HERMANGE craint des confusions de la part des familles.

Jany BOUVARD regrette de ne pas mettre tout de suite l'option famille, ce qui permettrait de responsabiliser rapidement un grand nombre de parents, dont l'objectif est de maîtriser cette nouvelle gestion informatisée proche des 100% à terme

Chantal ROBERT indique qu'il y aura toujours des parents négligents ou laxistes.

Pour l'année scolaire 2016/2017, il n'y aura donc plus de tickets. La régie restaurant scolaire sera modifiée afin de pouvoir continuer à encaisser **seulement les espèces**.

Charles POULAIN a pris contact avec le Trésorier Monsieur CHANOT qui a assuré que l'encaissement des factures de cantine et de garderie ne pose aucun problème auprès de la Trésorerie par chèques, cartes bleues ou autorisations de prélèvement.

L'ensemble du Conseil Municipal confirme donc le choix de minimiser au maximum la régie et de garder seulement l'encaissement en espèces. Les chèques devront être refusés, car transmis directement en perception par les familles.

M. CHANOT informe également qu'une présentation des nouvelles formules de paiement aura lieu au siège de la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher (CCBVC), le 26 avril à 14h00.

Charles POULAIN confirme également que le service de ramassage scolaire propre à Civray-de-Touraine ne sera pas renouvelé à la rentrée. La commune ayant reçu l'information le 29/03/2016 du Conseil Départemental, qui est l'Autorité organisatrice.

L'information ayant été donné lors du Conseil d'Ecole, il est important de la confirmer à l'ensemble des familles de notre commune le plus rapidement possible.

➤ **2016-030 Gestion restaurant scolaire et garderie : Contrat BERGER-LEVRAULT.**

Monsieur le Maire expose le devis et contrat Berger Levraut pour le contrat e.Enfance, module principal et modules complémentaires, le matériel outil de pointage, la mise en œuvre du logiciel e.Enfance et la mise en service réel de e.Enfance.

Ce contrat est proposé pour 60 mois avec un coût mensuel de 120,00 € HT

Le devis du matériel, du logiciel et sa mise en place avec du temps de formation est proposé comme suit :

Le matériel outil de pointage pour..... 422.00 € HT

La mise en œuvre de e.Enfance pour 1 270.00 € HT

La mise en service réel avec formation pour..... 1 385.00 € HT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis et contrat Berger Levraut pour la mise en place du logiciel e.Enfance afin de faciliter la gestion du restaurant scolaire et garderie.

➤ **2016-031 Règlement du restaurant scolaire :**

Charles POULAIN indique que du fait du changement de gestion de la restauration scolaire, un nouveau règlement au restaurant scolaire est nécessaire.

Après en avoir donné lecture,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nouveau règlement du restaurant scolaire joint.

4. Compte rendu de la commission d'Urbanisme du 30 mars 2016 :

Fanny HERMANGE indique :

CERTIFICATS D'URBANISME

| N° Enregistrement | Adresse du terrain | Zone | Nature du CU | Avis |
|--------------------------|-----------------------|---------|--------------|-------------------------|
| CU 037 079 16 D 00017 | 5 ter Vallée de Thoré | Ub et N | a | Favorable |
| CU 037 079 16 D 00018 | Rue Nationale "Vaux" | Ubi | a | Favorable A1 du PPRI |

DP

| N° Enregistrement | Adresse du terrain | Zone | Objet | Avis |
|---------------------|---------------------------------|------|--|---|
| 037 079 16 D0007 | 6 impasse du Roc | Ub | Réfection toiture | Favorable Limite secteur affecté par le bruit |
| 037 079 16 D0008 | Rue Nationale | Ubi | Réhabilitation bâtiment en habitation | Favorable Limite secteur affecté par le bruit - Ubi |
| 037 079 16 D0009 | 30 rue de Chenonceaux | Uc | Modification d'une fenêtre et création de 3 fenêtres | Favorable sous réserve ABF Limite secteur affecté par le bruit |
| 037 079 16 D0010 | 25, rue de Beauregard | Uc/N | Construction d'une piscine | Favorable sous réserve que l'évacuation de l'eau se fasse par le réseau d'assainissement et non pas par les eaux pluviales. |
| 037 079 16 D0011 | 782 (ancien n°36) rue d'Amboise | Uc | Aménagement des combles pose de 3 velux | Dossier incomplet Emplacement réservé 16 RD 81 |

PC

| N° Enregistrement | Adresse du terrain | Zone | Nature des travaux | Avis |
|----------------------|--------------------------------------|---------|--|---|
| 037 079 16 D0004 | 14, rue de la Vallée de Mesvres | Uc et N | Construction d'un garage | La CCBVC a déjà demandé des pièces complémentaires |
| 037 079 16 D0005 | 6 chemin des Fonds | Uc | Construction d'une maison individuelle | Favorable |
| 037 079 15 D0017-M01 | rue de la Chevrollière Les Fillettes | Uc | Changement de couleur des menuiseries | Favorable |
| 037 079 16 D0006 | rue de la Fosse Triomphe | Uc | Habitation mono familiale | Favorable |
| 037 079 16 D0007 | La Charolière | Uc | Aménagement d'un garage en habitation | Favorable |
| 037 079 16 D0008 | 102 rue Nationale | N/Nh | Rénovation de maison | Favorable à condition du respect strict des consignes des services instructeurs et des Cavités Souterraines |
| 037 079 16 D0009 | 24 rue de la Chevrollière | Uc | Garage 36 m2 | Favorable |
| 037 079 16 D00010 | 4 bis rue du Pont | Ub | Construction d'une maison | Il manque des précisions sur la parcelle : dimension-emplacement |

DPU

| N° Enregistrement | Adresse | Zone | Avis |
|-------------------|--------------------------|---------|------------------|
| 09/16 | 11 rue des Hauts de Vaux | Uc et N | Droit Non requis |
| 10/2016 | 5 ter vallée de Thoré | Ub et N | Droit Non requis |

5. Compte rendu de la commission de Bâtiments du 5 avril 2016 :

Jany BOUVARD indique :

1 – Appel offres Marché Accessibilité Mairie-Ecole :

Suite à l'annonce parue dans la Nouvelle République du 25/03/16, 2 journées de rendez-vous étaient organisées avec visite des bâtiments. Tous les lots ont été consultés.

Les entreprises locales ont été contactées également par l'adjoint mais pour la plupart il est difficile de se placer sur les appels d'offres de marchés publics.

Lors de ces journées, certains corps de métier ont réclamé l'étude de sol. Celle-ci, à la charge de la Mairie, a été omise par le Cabinet MAES. Jany BOUVARD a pris contact

directement avec 2 cabinets d'études spécialisés. Le résultat de cette étude de sol est nécessaire pour l'estimation financière du gros œuvre :

Au vu de l'urgence du résultat de cette étude, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de désigner la société d'étude de sol qui sera en mesure de rendre son analyse le plus tôt possible. Accord donné.

Par ailleurs, le rapport du Cabinet MAHOUDEAU, pour le marché SPS est arrivé tardivement, il sera remis directement aux entreprises retenues après l'ouverture des plis qui se déroulera le 18 avril à 20h00.

2- Examen devis

- DPE (logements)
- DTA (avant travaux école)

Des devis relatifs au DPE (Diagnostics de Performance Energétique) pour nos logements en location et relatifs au DTA (Diagnostic Technique Amiante) ont été reçus.

La société Diag Habitat présente un devis détaillé, conforme et moins disant.

Après en avoir donné lecture

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de la société Diag Habitat.

- Maçonnerie mur de l'école

Le mur le long du portail sud est très abîmé. Un devis a été demandé à l'entreprise Goulay afin de le rénover au plus vite car il est accessible aux enfants. Le devis est de 864€ TTC.

La commission donne son accord pour la signature du devis confirmé par le Conseil Municipal et il est proposé que notre Service Technique repeigne ces murs par la suite.

3- Questions diverses

- Ouverture du camping

Le gérant du camping, souhaiterait une ouverture partielle du camping (bloc côté route) dès la mi-avril car il a des demandes de saisonniers travaillant aux alentours.

Il installerait également sa caravane pour d'éventuels vacanciers. Accord donné.

La commission donne son accord mais s'interroge sur le rapport SOCOTEC reçu, relatif au camping et sa mise aux normes (montant des travaux préconisés : 23 150 € HT).

La commission pense qu'une véritable réflexion doit s'engager sur l'avenir du camping et sa gestion communale. Le Conseil Municipal confirme cette demande de réflexion.

➤ Bail appartement du Chai 1^{er} étage :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'appartement n°2 du chai au 28 rue de Chenonceaux au 1^{er} étage est disponible. Monsieur GUILLON Corentin et Madame LE POLLOZEC Morgane sont intéressés par une location dès le 1^{er} mai 2016.

Après étude de leur dossier, la commission d'attribution du logement propose leur candidature.

Le bail de location pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} mai 2016 est proposé avec un loyer mensuel de 495.00€, charges payables sur production de justificatif avec l'émission d'un titre de recette.

Une caution d'une valeur de un (1) mois de loyer est demandée.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le bail avec Monsieur GUILLON Corentin et Madame LE POLLOZEC Morgane à compter du 1^{er} mai 2016 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 30 avril 2019 et autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué aux Bâtiments Jany BOUVARD à signer ce bail et toute pièce annexe.

➤ **Bail appartement du Chai 2^{ème} étage :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'appartement n°3 du chai au 28 rue de Chenonceaux au 2^{ème} étage est disponible. Monsieur WADOUX Raymond et Madame BROSSILLON Ophélie sont intéressés par une location dès le 1^{er} mai 2016.

Après étude de leur dossier, la commission d'attribution du logement propose leur candidature.

Le bail de location pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} mai 2016 est proposé avec un loyer mensuel de 495.00€, charges payables sur production de justificatif avec l'émission d'un titre de recette.

Une caution d'une valeur de un (1) mois de loyer est demandée.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le bail avec Monsieur WADOUX Raymond et Madame BROSSILLON Ophélie à compter du 1^{er} mai 2016 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 30 avril 2019 et autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué aux Bâtiments Jany BOUVARD à signer ce bail et toute pièce annexe.

6. Compte rendu de la réunion du Syndicat d'eau du 5 avril 2016 :

L'ordre du jour était consacré principalement aux finances, avec un point sur les travaux. Profitant de la présence d'un représentant du cabinet Hades, il a été signalé le compteur de sectorisation placé près du terrain de football de Civray-de-Touraine qui devrait être protégé.

Pour 2016 est prévu de poursuivre le programme de travaux (périmètres de protection, forages, poses de compteurs de sectorisation).

Le compte administratif et compte de gestion 2015 présente un non encaissement d'une subvention de 66 000€ du Conseil Départemental, à cause du retard pris par la préfecture.

La consommation d'eau en 2015 a baissé, ce qui a engendré une baisse d'encaissement de 40 000€.

Le budget prévisionnel 2016 est donc réduit de 50 000€.

Le syndicat d'eau a évoqué le problème dû au nombre des constructions nouvelles, les communes ne prenant pas suffisamment en compte la ressource en eau. Ce problème se posera également pour l'assainissement.

Fanny HERMANGE demande si le syndicat d'eau doit rejoindre la CCBVC ?

Pour l'instant, il n'en est pas question.

7. Compte rendu de la commission Culture et Tourisme du 7 avril 2016 :

Claire OLLIVIER annonce que cette réunion consiste à la **Préparation de l'exposition Peintures et Artisanat d'Art.**

Celle-ci aura lieu le 29/05/2016 lors de la Brocante de l'APE.

Lors de notre dernière réunion, il avait été décidé que l'exposition ne serait ouverte que le dimanche, la fréquentation étant très faible le samedi.

Michel JEZY propose tout de même que l'exposition soit installée le samedi soir craignant des difficultés d'accueil des exposants le dimanche matin avec l'arrivée des brocanteurs, chineurs.

La commission propose d'inviter les exposants à compter de 17h00 le samedi et ce jusqu'à 20h00 pour installer leurs œuvres.

Nous maintenons l'exposition ouverte au public, le dimanche de 7h00 à 18h00.

Un planning pour l'accueil des visiteurs sera proposé lors du Conseil municipal du 09/05/2016.

La commission propose également de maintenir le pot de bienvenue le samedi soir vers 19h00.

Concernant les exposants, Brigitte PIOT a repris contact avec tous les anciens exposants.

Très peu sont disponibles ou n'ont de nouvelles œuvres à exposer.

Claire OLLIVIER et Michel JEZY vont contacter de nouveaux exposants, si possible demeurant sur notre canton.

Petite précision : la collection de photos « Civray d'Hier et d'Aujourd'hui » sera à nouveau exposée

Michel JEZY doit joindre l'école BRASSARD afin que le métier de caricaturiste soit représenté et apporte nouveauté et partage avec le public.

Questions diverses

- Claire OLLIVIER a fait 2 demandes de devis de 6 grilles et 10 pieds auprès de

- Adequat-collectivités (catalogue ACHATS PUBLICS)

- Collequip

- La commission doit également trancher sur le type de banc qui serait installé devant ou dans le cimetière. -Rondino (banc en bois identique à ceux devant l'église) ou banc du même modèle que ceux autour de la salle Jacques Villeret. Des demandes de devis vont être faites.

- La commission doit également trancher sur une table pique nique autour de la salle Jacques Villeret. (cf devis Plas Eco) de septembre 2015.

8. Décisions municipales :

➤ **2016-034 CCBVC Mutualisation des services et convention des logiciels métiers:**

Monsieur le Maire nous informe que la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher propose une convention de régularisation pour la mise à disposition d'une solution de dématérialisation des marchés publics. Cette mise à disposition est gratuite pour une période de 6 ans à compter du 1^{er} avril 2016.

La dématérialisation est obligatoire pour tout marché supérieur à 90 000€ HT, quel que soit le nombre de lots.

Monsieur le Maire demande avis au Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention de régularisation pour la mise à disposition d'une solution de dématérialisation des marchés publics. Cette mise à disposition est gratuite pour une période de 6 ans à compter du 1^{er} avril 2016 et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document annexe.

➤ **2016-035 Contrat animation du goûter des aînés :**

Monsieur le Maire nous informe que le goûter des aînés aura lieu le dimanche 16 octobre avec une animation « Jules Champaloux » pour un coût de revient total de 804.18€ TTC.

Il s'agit d'un spectacle sans vulgarité pour les plus de 10 ans.

Monsieur le Maire demande avis au Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le contrat présenté par l'animatrice « Jules Champaloux » pour un coût de revient total de 804.18 € TTC et autorise Monsieur le Maire ou Charles POULAIN à signer tout document nécessaire à ce contrat.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur Le Maire fait lecture du courrier transmis par Elisabeth COUTON pour remerciements auprès des Elus suite à l'invitation qui a eu lieu pour son départ à la retraite.

- Monsieur Le Maire indique avoir reçu M. MOREAU Jean Pierre, Président de la cave coopérative de Civray-de-Touraine. Le bâtiment est à vendre et la coopérative le propose à la commune. Une proposition sera transmise dans quelques jours ainsi qu'auprès de la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher.

- Fanny HERMANGE indique qu'elle enverra un document du SCOT à lire avec des retours de remarques pour se préserver de notre futur PLUi. (remarques à transmettre avant le 25/04/2016).

- La commission des impôts directs aura lieu le 13 avril à 14h00 en mairie.

La séance est levée à 21h55.

Rappel des délibérations prises :

| | | |
|------------|-----|---|
| 11/04/2016 | 030 | Gestion du restaurant scolaire et de la garderie. |
| | 031 | Règlement du restaurant scolaire. |
| | 032 | Bail, appartement du Chai 1 ^{er} étage. |
| | 033 | Bail, appartement du Chai 2 ^{ième} étage. |
| | 034 | CCBVC Mutualisation des services et convention des logiciels métiers. |
| | 035 | Contrat goûter des aînés 2016. |
| | | |